

CERTIFICAT MÉDICAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

SAINT-LOUIS RUNNING CLUB

(en vue de l'obtention d'une licence FFA)

Cachet du médecin

Je soussigné certifie que :
..... ne présente pas de :
contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition.

Date et signature :

Important : la validité des certificats médicaux est réduite à 3 mois (au lieu de 12 mois) au moment de la prise de la licence.



SAINT-LOUIS RUNNING CLUB

ADHESION – DEMANDE DE LICENCE – SAISON 2010

Nom : Prénom :

N° et rue :

Code Postal et Ville :

Né(e) le : à :

Nationalité : Sexe : M - F

Email :

Téléphone : Mobile :

N° du permis de conduire :

Licence FFA et Cotisation Club SLRC (15 €)

École d'Athlétisme, Poussin(e) (98-2002) x 45 € =

Benjamin(e), Minimes (94-97) : x 55 € =

Cadet(e) (93- 92): x 75 € =

Juniors, Espoir, Senior, Vétéran (87 et après): x 85 € =

Licence santé loisirs option Running * x 40 € =

Dirigeant et sympathisant : x 65 € =

Total :

* cette licence ne permet pas de participer aux championnats, aux cross, ni de marquer des points FFA.